

■ Glanage et Grappillage, ce que dit la loi...

Au titre du Droit de Glanage, le Code Pénal (article R 26) autorise, entre le lever et le coucher du soleil, le ramassage des fruits et légumes non ramassés dans les champs et les vergers, et des objets laissés dans la rue. Un autre texte de loi précise que "les biens mobiliers qui n'appartiennent à personne mais qui sont appropriables (res nullius) et ceux qui ont été abandonnés (res delectae) peuvent en principe faire l'objet d'une acquisition de propriété par occupation." Article 520 : "Les récoltes pendantes par les racines, et les fruits des arbres non encore recueillis, sont pareillement immeubles. Dès que les grains sont coupés et les fruits détachés, quoique non enlevés, ils sont meubles. Si une partie seulement de la récolte est coupée, cette partie seule est meuble."

Et vous pouvez voir aussi **«Les glaneurs et la glaneuse»**, d'Agnès VARDA.

■ Et si on essayait de faire une demande de subvention collective...

Hypothèse de travail : soit 5 associations de la même Ville ayant des actions dans le domaine de la culture, soit une demande de subvention moyenne à la ville de 5 000 euros demandés par structure pour au final une moyenne de 3 500 perçus pour chaque association au final.

Imaginons : les projets des 5 associations représentent 15 spectacles, 12 concerts, 8 débats, 4 projections cinématographiques et 3 expositions, le tout porté par une centaine de bénévoles pendant une année scolaire sur une Ville de taille moyenne.

Imaginons que ces 5 associations de départ décident de se coordonner dans le temps, la cohérence des projets et leur complémentarité.

Imaginons enfin que ces 5 associations décident de porter ensemble un et un seul projet qui demande une subvention de 25 000 euros pour l'animation d'une ville sur une année de manière coordonnée cohérente et complémentaire avec la même quantité d'événement qu'évoquée plus haut.

Imaginons enfin que ce collectif explique tranquillement aux élus de sa ville que la demande de subvention qui est faite est à la hauteur de ce qu'il faut pour que ce projet fonctionne, et qu'une somme inférieure remettrait en question une année d'action sur la ville...

Bien entendu c'est un risque à prendre, pour les deux parties...

Chiche qu'on essaie de donner du sens au collectif ?

DES ATELIERS CITOYENS PARTOUT !

C'est tout un réseau national qui se mobilise !

Montpellier, Rennes, Angers, Quimper, Nantes, Royan, Le Bourg, Saintes, L'Haÿ les Roses, Dalou, Aytré, Paris 18ème...

Pas moins de 12 Ateliers citoyens qui se préparent, s'activent ou se confirment dans la coopérative nationale ARC EN CIEL THÉÂTRE autour de trois thèmes nationaux avec pour étape les rencontres DIRE LE MONDE en 2013 lieu de convergence : Hommes-Femmes, Démocratie, Travail-Emploi.

N'hésitez pas à vous renseigner pour rejoindre ces groupes, là où vous êtes ! **direlemonde@orange.fr**



ET BIENTÔT PRES DE CHEZ VOUS...

★ **MONTPELLIER (34)** : Le 11 AVRIL 2012 : Atelier Citoyen : «Comment faire pour mobiliser les citoyens ? ».

★ **ANGERS (49)** : LE 21 AVRIL 2012 : Atelier Citoyen: «Comment faire pour reprendre le pouvoir sur nos vies ?»



Et du 16 au 22 Avril 2012 - ANGERS
FESTIVAL DIRE LE MONDE «Local» première expérience délocalisée à découvrir et à soutenir.

Programme intégral et informations :
www.direlemonde.org
02 41 20 86 95



L'ATELIER CITOYEN

Non, non nous ne sommes pas un mouvement électoraliste qui saisirait l'opportunité des élections présidentielles pour se faire entendre !

Avouez que la concordance des temps pourrait le laisser penser, mais il n'en est rien.

Des Ateliers Citoyens il en existe depuis 2005. Et il va y en avoir de plus en plus. En veut pour preuve leur nombre grandissant dans le réseau Arc En Ciel Théâtre, partout en France.

Car il faut être bien clair, le divorce entre les populations et leur représentation politique est bel et bien entamé. Cette rupture se vérifie aisément dans l'absentéisme, mais également par la défiance de plus en plus sensible des citoyens envers leurs élus.

Mais le tableau n'est pas si noir. Un mouvement aspirant à des pratiques nouvelles de démocratie existe. Une bonne partie de la population souhaite inventer de nouvelles pratiques qui prendraient en compte leurs avis, leurs manières de voir le «vivre ensemble», c'est à dire faire de la politique.

Il n'est cependant plus temps de blâmer l'une ou l'autre des parties en relation. Reprocher le populisme des citoyens n'a pas plus d'effet que de penser l'ensemble du personnel politique corrompu. Il est au contraire nécessaire de construire une interface entre les citoyens et ceux qui ont reçu mandat de décider au nom du bien commun, de telle manière que le «politique» soit partagé par tous.

L'Atelier Citoyen est une proposition pour y parvenir.

Il propose un espace dans lequel les habitants ont un accès à la délibération concernant leur territoire de vie, de manière paritaire avec leurs responsables élus, chacun participant à la construction démocratique dans un partenariat reconnu par tous.

En tant qu'association d'éducation populaire, il est de notre responsabilité de populariser un dispositif novateur, actif et pertinent qui s'appuie sur une méthode efficace ayant fait ses preuves.

Vous avez entre les mains le compte-rendu de l'Atelier Citoyen du 11 Mars 2012, qui réunissait les groupes locaux de **ROYAN, AYTRÉ et SAINTES**, qui s'étaient donné comme ordre du jour : **«Comment faire pour construire la démocratie, là où nous sommes?»**

Bonne lecture !

La journée du 11 Avril s’est déroulée en deux parties, la matinée a été consacrée à la construction des situations à partir du point de vue des participants présents : Les Ateliers Citoyens de Royan, Aytré et Saintes accompagnés par une délégation de Libourne. Plusieurs situations ont été produites, deux ont été retenues pour l’après midi. Chaque situation a été présentée devant une assemblée de 80 personnes, puis débattue au moyen du théâtre forum. Au terme des débats, l’ensemble des participants a rédigé les relevés de conclusions suivants. ■

1/ - VIVRE ENSEMBLE.

«Comment faire pour rester unis ?»

Un collectif d’associations se retrouve pour organiser ensemble une «semaine du vivre ensemble». A l’initiative de l’association «solidaire handicap», et avec «les aînés», «les parents d’élèves», «l’amicale du quartier» et «le club nature». Ils sont contents car cela ne s’est jamais fait réellement... Pendant ce temps, la Maire appelle l’une des associations, lui propose un rendez vous immédiat, lui promet ce dont elle a besoin : l’association contente ne revient pas au collectif. Puis une autre, puis une autre... Les deux derniers essayent de remotiver les autres qui les ignorent. Chacun repartant sur son propre projet....

Après examen de la situation, recherche d’alternatives possibles et examens des conséquences, avec la méthode du théâtre forum, l’assemblée a rédigé le relevé de conclusions suivant :

«Ce que nous avons appris, ou compris ...»

- Mettre en place des actions démocratiques collectives est difficile,
- Il faut un « mauvais » pour être le « bon »,
- Il serait bon d’abandonner des postures stéréotypées,
- Dès qu’il y a un groupe, il y a confrontation,
- Quand on propose du collectif on soulève la résistance de ceux qui ont peur de perdre de l’autonomie,
- Le monde associatif a du mal à se projeter dans l’invention d’un nouveau système,
- Le monde associatif protège le système qu’il dénonce,
- Il existe un manque de créativité et un formatage dans le monde associatif,
- Nous contribuons à la création des postures et des attitudes que nous critiquons,
- Pour être un collectif il faut avoir des valeurs et un projet commun,
- L’union pour l’union n’est pas intéressante,
- On se fait beaucoup mieux comprendre quand on ne « gueule pas »,

- On se fait beaucoup mieux comprendre « quand on gueule »,
- Le monde associatif devrait accepter de ne pas s’occuper des élus,
- J’ai appris et compris beaucoup de choses, mais 1 heure ne me suffit pas pour bouger !
- Il est important de proposer des choses dans l’intérêt général plutôt que de défendre des intérêts personnels, même associatifs,
- On est « coincé » dans un système : le pouvoir - politique, économique... est confisqué,
- Le monde associatif a une règle : chacun pour soi !
- Les professionnels de la politique divisent pour mieux régner,
- La « démocratie participative » est difficile à mettre en place,
- La vie associative est difficile à faire vivre.

«Ce que nous nous proposons, ou proposons à d’autres ...»

- En tant que membre d’une association, je me propose de réfléchir à d’autres formes de coopération,
- D’être à l’écoute des autres associations, et de leurs membres,
- D’entrer en relation autrement avec le monde politique,
- De résister aux élus,
- D’arrêter de penser Mairie = Subvention,
- D’arrêter de considérer que les élus nous sont supérieurs,
- De refuser les subventions lorsqu’elles ne correspondent pas au projet déposé,
- Demander aux élus de réaliser des compte-rendus de mandat plus réguliers à partir d’objectifs clairs et écrits,
- Je me propose et je propose aux associations d’inventer un nouveau système de relation face au pouvoir des élus,
- Je propose aux associations d’arrêter d’être dans une posture de soumission aux élus,
- Je me propose d’arrêter de mutualiser et plutôt d’inventer sur des projets communs,
- D’essayer d’harmoniser les pratiques dans l’intérêt du public et non pour magnifier les structures,
- Je me propose d’accepter et de dépasser ma difficulté à accepter le plus petit dénominateur commun pour travailler ensemble,
- Demander une réelle transparence sur les décisions, la manière dont elles sont prises, et par qui...,
- Développer des coopérations locales dans la proximité des gens, des habitants,
- Passer à l’action pour trouver des solutions concrètes quand on a analysé le problème,
- Favoriser la démocratie directe : les gens prennent les choses en main,
- Mettre en place des instances démocratiques pour une analyse critique, voire auto critique.

1/ - L’EAU DE JAVEL.

«Comment faire pour exercer sa citoyenneté au travail ?»

Un employé sort les invendus périmés derrière un supermaché et les donne à un habitué qui vient faire les poubelles. Le patron arrive, rappelle que l’employé doit vider de l’eau de javel sur les produits, exige de le faire. L’employé refuse, il est renvoyé.

Après examen de la situation, recherche d’alternatives possibles et examens des conséquences, avec la méthode du théâtre forum, l’assemblée a rédigé le relevé de conclusions suivant :

«Ce que nous avons appris, ou compris ...»

- Les systèmes économiques priment sur l’humain,
- Pour certains débats il faut connaître la loi,
- Il n’existe pas d’anticipation aux surproductions,
- Parfois être « hors la loi » n’est pas grave,
- Le fonctionnement économique actuel malmène les êtres humains, le monde ressemble au monopoly !
- On produit trop au regard de nos besoins,
- Il faut prendre conscience de ces problèmes, au-delà des aspects légaux ... il faut peut être « tordre » la loi parfois,
- Il ne faut pas être résigné, ce qui est une situation d’impuissance.

«Ce que nous nous proposons, ou proposons à d’autres ...»

- De lutter contre les cartes de fidélité dans les grandes surfaces,
- D’arrêter de fréquenter les supermarchés et privilégier les systèmes coopératifs,
- Aux municipalités : diminuer le nombre d’installations de grandes surfaces sur leurs territoires,
- Aux grandes surfaces : d’avoir une réflexion sur les stocks de manière à limiter les déchets,
- De réfléchir à son propre mode de consommation,
- Instaurer le « vrac » dans les systèmes de distribution,
- Légiférer pour obliger les supermarchés à acheter des produits locaux (produits localement),
- Me nourrir au maximum avec des produits locaux,
- Etre solidaire avec les personnes qui peuvent être exclues (qui sont , qui se sentent... exclues),
- Etre plus critique sur mes véritables besoins,
- Je me propose de moins fréquenter les grandes surfaces,
- Je propose de pouvoir rencontrer les responsables des grandes surfaces pour « négocier » la possibilité et les conditions pour accéder à leurs poubelles,
- Je propose de mieux comprendre la législation avant de pouvoir intervenir concrètement,
- Recenser les lieux et endroits de glanage et grappillage à proximité de chez moi et de diffuser cette information.